

# MAIRIE D'ACHÈRES-LA-FORÊT

## TRAVAUX

### Mise en sens unique du Chemin du Colombier

Nous vous informons que les travaux de mise en sens unique du Chemin du Colombier (sens rue de la Libération vers rue du Closeau) débuteront le **14 octobre**.

#### Pourquoi ces travaux ?

**Sécurité** : pour réduire la circulation et améliorer la sécurité des piétons et cyclistes.

**Qualité de vie** : pour créer un environnement plus calme et agréable pour tous.

**Environnement** : pour encourager l'utilisation des modes de liaisons douces (vélo, piéton...).

#### Détails des travaux :

Mise en sens unique du Chemin du Colombier dès le démarrage des travaux et aménagement d'une voie partagée.

Durée estimée des travaux :

5 jours (sous réserve des conditions climatiques).

#### Informations pratiques :

Une déviation sera mise en place, le Chemin du Colombier reste cependant accessible dans le nouveau sens de circulation, aux riverains uniquement, le temps des travaux.